

Direction des ressources Humaines  
Affaires Médicales

CD/JLD/SG – 2023

**DÉCISION PORTANT NOMINATION EN  
QUALITÉ DE CHEF DE SERVICE  
N°2023-003**

LE DIRECTEUR,

- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Monsieur le Docteur François JEANNIN ;
- Vu l'avis favorable de Monsieur le Docteur Raphaël STREIFF, chef du pôle MEDECINE-URGENCES ;
- Vu la codécision du Directeur et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 15 mars 2023 ;

**NOMME**

Monsieur le Docteur François JEANNIN en qualité de chef de service d'Hospitalisation A Domicile du pôle Médecine-Urgences à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une période de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 15 mars 2023

Le Directeur

Christian DUBLÉ

